

N°2023-07-08

SÉANCE DU 18 JUILLET 2023

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 22
Date de convocation : 13 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqué, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire.

Etaient présents : Mme BAUSSERON Alexandra, M. BETTON Richard, Mme BONHOMME Stéphanie, M. GIRANTHON Frédéric, M. GOUNON Michel, M. GOURDOL Bruno, Mme GUIBERT Frédérique, M. GRANGER Patrick, Mme HUSSON Yolande, Mme JULIEN Sandra, Mme PLANET Joëlle, Mme PROVO Christiane, M. RIMBERT Charles-Henri, M. STRANGOLINO Patrick, M. VALETTE Olivier.

Absents représentés : M. DELHAUME Patrick, pouvoir donné à M. BETTON Richard
Mme DUCLAUD Nathalie, pouvoir donné à M. GOUNON Michel
Mme FAURE Muriel, pouvoir donné à M. GIRANTHON Frédéric
Mme FAURE Valérie, pouvoir donné à Mme BONHOMME Stéphanie
M. MARGIRIER David, pouvoir donné à Mme PROVO Christiane
M. POUYET Jean-Marc, pouvoir donné à M. VALETTE Olivier
M. ZUCHELLO Serge, pouvoir donné à STRANGOLINO Patrick

Absent excusé : M. ROMEGOUX Christophe.

Mme BONHOMME Stéphanie a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : Modification du règlement intérieur périscolaire

Compte tenu de la délibération n°2023-07-02 relative à la réévaluation des tarifs du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2023, il convient de modifier le règlement intérieur du service périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2023.

Divers points de clarification ont également été intégrés au nouveau règlement afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des différents articles.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur du service périscolaire tel qu'il figure en annexe.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le mettre en application à compter du 1^{er} septembre 2023

Le Maire,
Michel GOUNON

